RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

Agence Régionale de Santé Normandie



Rapport d'activité 2025 du Conseil de la vie sociale (CVS)

EHPAD « LES 4 SAISONS »

1. LE CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS) DE L'EHPAD 4 SAISONS

COMPOSITION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le Conseil de la vie sociale de l'EHPAD des 4 Saisons est composé de :

- Membre 1 : Mme POISSON Nicole Présidente élue le 04/05/2023
- Membre 2 : Mme RIOULT Sophie Représentante des familles élue le 03/12/2024
- Membre 3 : Mme ROSSE Véronique Représentante des familles élue le 4/05/2023
- Membre 4 : Mme VU Thérèse Représentante des personnes hébergées élue le 04/05/2023
- Membre 5 : Mme CERISIER Denise Représentante des personnes hébergées élue le 03/12/2024
- Membre 6 : M. LETELLIER Dominique Représentante des personnes hébergées élue le03/12/2024
- Membre 7 : Mme ROGER Colette Représentante des personnes hébergées élue le 03/12/2024
- Membre 8 : Mme LELARGUE Annick Représentante des personnes hébergées élue le 04/05/2023
- Membre 9 : M. RAILLOT Olivier Représentant des personnes hébergées élue le 03/12/2024
- Membre 10 : Mme DESROCHES Monique Représentante des personnes hébergées élue le 03/12/2024

ORGANISATION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Le Conseil de la vie sociale de l'établissement a élu en 2024 ses membres pour une durée de : 3 ans.

Les membres de ce Conseil de la vie sociale ont été élus selon la procédure en vigueur suivante : Appel à candidatures. Vote par correspondance ou au bureau de vote.
Collège des représentants des personnes hébergées : 22 % de votants
Collège des représentants des familles : 9 % de votants

En 2025 le Conseil de la vie sociale de l'EHPAD des 4 Saisons s'est réuni : 4 fois dans l'année

- Dates des réunions tenues et membres présents à chaque réunion : 05/03/2025, 23/06/2025, 02/09/2025, 04/12/2025
- Au total : 4 réunions se sont tenues en 2025
- Taux de participation de chaque collège (à chaque réunion) de 100 %
- Taux de participation des membres :
  - Pour les représentants des personnes accueillies : 59 %
  - Pour les représentants des familles : 47 %
  - Pour les représentants des représentants légaux : 100 %
  - Pour le représentant de l'organisme gestionnaire : 100 %
  - Pour le médecin coordonnateur : 25 %
  - Pour les représentants des professionnels : 83 %
  - Pour les représentants de l'équipe médico-soignante : 71 %
  - Pour le Conseil Départemental de la Citoyenneté : 100 %

Pour diffuser vos comptes-rendus de réunion, vous utilisez :	**Mail à toutes les familles, affichage à chaque étage, courrier pour les représentants des personnes hébergées**

THÉMATIQUES ABORDÉES EN RÉUNION

En 2025, le Conseil de la vie sociale de l'EHPAD des 4 Saisons a traité les sujets suivants (résumé):

Approbation des procès-verbaux : A l'issue de chaque réunion du CVS, un PV est rédigé et transmis aux personnes accompagnées et aux représentants élus des familles, il est aussi mis à l'affichage.

Principaux thèmes abordés en 2025 :

- *Animations* :

A chaque réunion de CVS un point complet des animations des trois derniers mois est réalisé et le programme du trimestre suivant est présenté par une animatrice.
4 repas par an sont organisés avec les familles suivant différents thèmes (repas moules frites, repas de Pâques, barbecue, repas de Noël).
D'autre part, un marché de Noël a été organisé début décembre 2025 et de nombreuses sorties avec les personnes accompagnées ont eu lieu tout au long de l'année.

- *Entretien des locaux* :

La rénovation des chambres des résidents s'est terminée cette année, notamment à l'USLD.
La propreté des chambres (sanitaires) assurée par un prestataire extérieur est à améliorer.

- *Point sur le projet de vie personnalisé et l'organisation de l'Unité de Vie Protégée :*

Projet urgent de réaménagement du jardin du Cantou (problème de sécurité pour les personnes accueillies).

- *Recueil de l'avis du CVS concernant la mise en place des tarifs différenciés :*

Echanges entre la direction et les membres du CVS quant à la mise en place de tarifs différenciés pour les résidents.

- *Organisation du CVS :*

La Présidente relance l'assemblée afin d'avoir de nouvelles candidatures pour intégrer le bureau du CVS. Mise en place d'un bureau pour travailler l'ordre du jour.
Mise à jour de l'affiche sur le rôle du CVS et la liste des représentants.
Echanges et organisation en interne (sans élection) pour désigner un représentant des professionnels et un suppléant (déjà présents lors des réunions du CVS).

- *Assiduité concernant la présence des membres du CVS aux réunions* :

Un rappel a été fait aux membres du CVS pour souligner l'importance d'être présents aux réunions qui permettent les échanges, voire le débat sur les difficultés que peuvent rencontrer les personnes accompagnées et leurs proches.

- *Vie quotidienne :*

Discussion autour de la mise en place du temps de travail en 12 heures pour les soignants qui a suscité de nombreuses questions de la part des familles.
Echanges sur l'organisation du service de restauration dans la salle du grand restaurant et du service en chambre.

- *Points trimestriels des événements indésirables* (FEI,CREX, EIG)

- *Evaluation externe de l'EHPAD* - octobre 2025 (organisation et présentation des résultats)

- *Présentation du plan bleu de l'EHPAD*

- *Achat de nouveau mobilier* (mobilier de restauration changé en 2025).

PROPOSITIONS ET RECOMMANDATIONS

En 2025, le Conseil de la vie sociale de l'EHPAD des 4 Saisons a proposé les recommandations suivantes :

- Liste des propositions faites :
  - Motiver les équipes pour une prise en compte effective des remarques et décisions prises en réunion CVS
  - Obtenir un retour aux questions posées en instance (grille de suivi des demandes et actions demandées lors du CVS).
- Suivi des recommandations par la direction de l'établissement :
  - Avis sur la mise à jour ou révision du projet d'établissement, en particulier son volet portant sur la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance – acceptée,



2. LA SOLLICITATION DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

PROJET D'ÉTABLISSEMENT ET RÉGLEMENT DE FONCTIONNEMENT

Le CVS de l'EHPAD des 4 Saisons a -t-il été sollicité pour :
√ Avis sur la mise à jour ou révision du projet d'établissement, en particulier son volet portant sur la politique de prévention et de lutte contre la maltraitance
☐ Consultation lors de la révision du règlement de fonctionnement
☐ Autres sujets liés à l'organisation globale de l'établissement : _____

PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LA MALTRAITANCE

Le CVS de l'EHPAD des 4 Saisons a-t-il été sollicité pour :
√ Consultation sur les actions de prévention de la maltraitance
√ Mise en place d'une politique de lutte contre la maltraitance
☐ Autres : _____

RÉVISION DES TARIFS ET BUDGET DE L'ÉTABLISSEMENT

Le CVS de l'EHPAD des 4 Saisons a-t-il été sollicité pour :
√ Consultation sur la révision des tarifs des prestations
☐ Information sur le budget prévisionnel de l'établissement
☐ Participation aux discussions sur la gestion des dépenses liées à la vie quotidienne des personnes accueillies
☐ Autres : _____

QUALITÉ DES PRESTATIONS ET PRISE EN CHARGE DES RÉSIDENTS

Le CVS de l'EHPAD des 4 Saisons a-t-il été sollicité pour :
√ Avis sur la qualité des soins médicaux et paramédicaux
√ Consultation sur la qualité de l'hébergement (locaux, entretien, etc.)
√ Amélioration des activités sociales et de loisirs proposés aux résidents
√ Consultation sur la restauration (menus, qualité des repas)
☐ Autres : _____

ÉVÉNEMENT INDÉSIRABLES, RÉCLAMATIONS ET SIGNALEMENTS

√ Le bilan des évènements indésirables, signalements et réclamations, ainsi que les mesures correctives apportées ont été présentés au CVS et ont fait l'objet de discussion (Nombre, description de la nature des EI/EIG réclamations et signalements…)

■■ Sujets votés par les membres du CVS : Néant

■■ Date de la dernière révision du règlement intérieur du CVS : **Septembre 2024**

Autres : _____

3. PROJETS ET PERSPECTIVES DU CONSEIL DE LA VIE SOCIALE (CVS)

■■ PERSPECTIVES ET PRIORITÉS

Projets et perspectives pour l'année à venir :

En lien avec les droits des usagers de l'instance
- Echanges sur le budget prévisionnel de l'établissement pour que les membres du CVS puissent en avoir connaissance.
- Participation aux discussions sur la gestion des dépenses liées à la vie quotidienne des personnes accompagnées.
- Renforcement de la communication entre l'institution et les membres du CVS et le public accueilli en général et avec les services d'hospitalisation.

Identification des priorités futures :
- Réaménagement du jardin du Cantou.
- Echanges quant à la sécurité des personnes accompagnées, tout en préservant leur liberté d'aller et venir.
- Adaptation des repas aux attentes des personnes.

4. BILAN ET CONCLUSION

■■ SYNTHÈSE DES ACTIONS MENÉES

Rappel des principales actions du CVS durant la période :
Préparation avec les cadres de santé avant chaque réunion de CVS et points sur les thèmes à aborder. Tableau de suivi des actions demandées en CVS.

Évaluation de l'impact du CVS sur le fonctionnement de l'établissement :
Impact très modéré, car les recommandations du CVS ne sont pas toujours suivies de faits par la direction.

■■ DIFFICULTÉS RENCONTRÉES

Problèmes organisationnels ou fonctionnels :
Pouvoir être entendus sans jugement sur des réclamations.
Obtenir le trombinoscope de la direction et du personnel de l'établissement.

Éventuels obstacles à la participation active des membres :
Les représentants des personnes sont accompagnés jusque sur le lieu de réunion puis raccompagnés à leur chambre, ce qui est très positif ; les membres représentants des familles doivent se libérer en journée pour les réunions, ce qui est parfois compliqué lorsqu'ils travaillent.

■■ AXES D'AMÉLIORATION

Recommandations pour améliorer le fonctionnement du CVS :
Obtenir à chaque CVS le tableau de suivi des demandes et réclamations formulées lors des réunions du CVS afin de pouvoir suivre l'avancement ou la réalisation de celles-ci.

5. SIGNATURES

Date et signature du Président du Conseil de la vie sociale de l'EHPAD des 4 Saisons :

Date et signature du Directeur Délégué de l'établissement CH DE LA RISLE – EHPAD des 4 Saisons :

ANNEXES

Possibilité d'intégrer en annexe les documents suivants :

- comptes-rendus de réunions ;
- documents ou rapports connexes (enquête de satisfaction, règlement intérieur du CVS, procès-verbaux des dernières élections du CVS, projet d'établissement, etc.) ;
- organigramme ;
- tout autre document pertinent.

Document réalisé avec


RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité
ars
Agence Régionale de Santé
Normandie